

# Regards sur

# TALLARD

Bulletin d'information municipal

n°32 - Hiver 2012



Bilan de l'année 2011

projet d'EHPAD  
entretien avec J. VILLARD

un peu d'histoire :  
visite guidée du château





# édito

**Cher(e)s concitoyen(ne)s,**

L'année 2011 aura été pour bon nombre d'entre nous, éprouvante, dans un contexte économique et social marqué par de nombreuses incertitudes et inquiétudes liées notamment aux questions d'emploi et de logement.

2011 aura toutefois été une année de grand travail pour votre équipe municipale qui s'est employée à poursuivre son action pour améliorer, moderniser et égayer notre petite ville de 2000 habitants, tout en préparant activement les chantiers exceptionnels de cette nouvelle année qui commence.

2012 placera en effet notre ville sous le signe du développement économique et social avec le début des travaux d'aménagement de la zone commerciale de l'aéropole, et le lancement physique de l'EHPAD.

La construction du giratoire sur la RN85 à l'intersection avec la RD 119, permettra également de supprimer le très dangereux carrefour du Petit Collet et de sécuriser la desserte des quartiers de Trespiauhaut – les Parots, les Chaumasses, ainsi que des villages voisins et amis de Sigoyer et Fouillouse.

La concrétisation de ces dossiers aura nécessité travail, acharnement et détermination ; ils positionnent aujourd'hui la ville de Tallard en véritable locomotive du développement économique et social du canton et de l'ensemble du bassin gapençais, notamment dans le domaine des services à la personne.

Je remercie mes collègues, conseillers municipaux, le personnel communal et les entreprises partenaires de la collectivité, car c'est ensemble que nous construisons ce nouveau Tallard.

Je veux également remercier chacune et chacun d'entre vous de votre confiance témoignée.

Aux côtés de notre Sénateur, Pierre BERNARD REYMOND, dont je suis le suppléant, je continuerai à défendre les intérêts de notre département, de notre canton et bien évidemment avec le Conseil Municipal de notre chère ville de Tallard. Que cette année 2012 soit résolument placée sous le signe de la solidarité, de l'ouverture et de l'action.

Bonne année 2012 !

**Jean-Michel ARNAUD**  
Maire de Tallard

Journal municipal d'information  
 Directeur de la publication :  
 Jean-Michel Arnaud  
 Rédaction : Service  
 communication de la mairie  
 Crédits photos : Elus et services  
 municipaux, M. Freudenreich,  
 M Roger Peigné.  
 Dépôt légal : juin 2003  
 Conception :  
 Païta Communication  
 Impression :  
 Louis-Jean Imprimeur,  
 certifié PEFC 10-31-1769 et  
 FSC SGS-COC-007165.  
 Tirage : 1000 ex

## SOMMAIRE

● Un point sur les travaux et réalisations	2/3
● Zoom sur ... Bilan Municipal 2011	3
● Que s'est-il passé ce trimestre ? Bien vivre ensemble	4/5
● Le dossier du trimestre	6
● Un peu d'histoire	7
● Hommage à Juliette Ronzevalle État civil Dernière minutes...	8

## un point sur les travaux

### Terrains de tennis :



Les deux courts de tennis municipaux sont actuellement en cours de réfection. La surface de jeu a déjà fait peau neuve et reçoit un nouveau tapis d'enrobé, les clôtures ont été entièrement remplacées. Prochaine étape : réalisation des travaux de finition avec la mise en œuvre de la résine sur la surface de jeu et la mise en place des équipements de jeux : chaises d'arbitre, poteaux, filets et grattes pieds. Ces derniers travaux seront réalisés dès le printemps, synonyme de températures plus clémentes ! Le coût total des travaux s'élève à 85 000 euros, financé en partie grâce au concours financier du Conseil Général 05.

### Rue de la Chapelle, rue du Donjon, rue « Sous-Rue » :



Dans le cadre de son plan pluriannuel d'entretien de sa voirie, la commune a notamment procédé à la réfection totale du revêtement de chaussée des rues de la Chapelle, rue du Donjon et rue Sous Rue. Ces travaux participent ainsi à la valorisation de notre cœur de village, ainsi qu'à l'amélioration des conditions de desserte des propriétés riveraines.

### Equipement technique :



En ce début d'année 2012, la commune a pris livraison d'une nouvelle balayeuse aspiratrice, en remplacement de l'ancien matériel

devenu, après plus de 10 années au service de la

propreté des rues de la commune, vétuste et coûteux en entretien.

Plus compacte et mieux équipée, cette nouvelle machine doit notamment permettre de lutter plus efficacement contre les incivilités d'une minorité de nos concitoyens qui, peu scrupuleux, laissent leur animal de compagnie faire ses besoins sur nos trottoirs, dans nos rues et espaces verts.

**Défibrillateur :**

Avec le soutien financier du Conseil Général, notre commune a fait l'acquisition d'un défibrillateur, aujourd'hui en service à proximité de la pharmacie du village. L'installation de ce dispositif qui a vocation à



sauver des vies en cas de malaises cardiaques, a donné lieu à l'organisation d'une première réunion d'information et de formation en direction des membres du Centre Communal d'Action Sociale, en collaboration avec le SDIS et la participation du Lieutenant Mini.

**Illuminations de Noël :**



Les nouvelles illuminations ont fait l'unanimité sur la commune, comme en atteste les nombreux messages de félicitations adressés aux élus et aux agents des services techniques. La décision de mettre en place ces nouveaux équipements a été prise en marge du congrès des maires 2010, sur le salon des maires et des collectivités locales. Jean-Michel ARNAUD et Daniel BOREL ont été séduit par ce procédé qui présente de nombreux avantages : la technologie LED utilisée réduit sensiblement la facture d'électricité, elle est également plus fiable. Ces nouvelles illuminations sont pour partie en location pour une durée de 3 ans auprès du spécialiste européen de l'illumination : l'entreprise BLACHERE.

**zoom**

**Bilan Municipal 2011**

**Vendredi 16 décembre, Jean-Michel Arnaud accompagné des membres du conseil municipal et du secrétaire général David Pasturel, a dressé le bilan de l'année 2011 : une année encore bien remplie, et des engagements respectés :**

**Citons pour mémoire les chantiers les plus marquants de l'année :**

Aménagement complet et sécurisation de la liaison entre La Durance et La Chrysalide, avec création d'un trottoir et d'un carrefour à feux à la sortie du lotissement du Pigeonnier ; enfouissement des réseaux et réfection de la chaussée au lotissement « Les Hugues » ; fin des travaux de rénovation de l'église, malgré la défaillance de l'entreprise en charge du chauffage (le marché a du être résilié aux torts exclusifs de l'entreprise) ; déménagement de La Poste en cœur de village, en rez de chaussée de la maison des Templiers ; début de la restauration des terrains de tennis ; mise en place d'un défibrillateur, location et installations de nouvelles illuminations plus économiques et plus esthétiques ....



La fin de l'année 2011 a vu également la finalisation de 2 gros dossiers, dont le portage et l'instruction auront nécessité de nombreuses années de travail et d'acharnement : l'aménagement du giratoire sur la RN85 à l'intersection avec le RD 119, préalable nécessaire à l'aménagement de la Zone d'Activités Economiques, et la signature du permis de construire de l'Etablissement Hospitalier pour Personnes Agées Dépendantes. Avec

ces 2 chantiers, Tallard se positionne résolument en véritable moteur du développement social et économique sur l'ensemble du bassin gapençais.

La fin des fouilles archéologiques préventives marque le début des travaux d'aménagement du carrefour giratoire sur la RN 85 dans le cadre de la création de la Zone d'Activités Economiques. Ce chantier devrait débuter courant février et s'étendre jusqu'en octobre 2012: le permis d'aménager a été signé, et les marchés attribués aux entreprises.

Le tourisme n'est pas en reste avec notamment la labellisation Station Verte, qui vient donner plus de lisibilité au positionnement de la commune orienté vers la famille à la recherche d'une destination verte ou de nombreuses activités sont proposées.

Enfin le bilan culturel et sportif nous rappelait une saison estivale bien remplie avec de nombreuses animations, des spectacles variés et de qualité. La commune peut être fière du succès qu'a rencontré la célèbre course de ballon « La Gordon Bennett » avec plus de 8000 spectateurs, et remercie pour leur implication, les organisateurs, les bénévoles et le Conseil Général. Coté sportif, les clubs tallardiens ont fait une bonne saison leur permettant de nourrir de belles ambitions pour 2012 ! De nombreux projets sont également attendus pour 2012, avec notamment : la réfection de la rue Antoine Moures et le début des travaux de réaménagement de la cité Lambert, la restauration complète du bassin de la piscine municipale... ainsi que l'étude par le Conseil Général de la reconversion du site de l'ALAT autour d'un pôle de formation et d'accueil d'entreprises.

L'équipe municipale prépare également le développement économique de la commune : deux procédures de révision simplifiée du PLU sont actuellement en cours afin de permettre l'installation d'entreprises, notamment dans le domaine des transports.



## Actualités du trimestre

### ■ Arbre de Noël des enfants de la commune



Grand succès cette année encore à l'occasion de l'arbre de Noël organisé par la commune de Tallard pour les enfants du village. Accueillis dans la salle polyvalente à partir de 15h30, ils ont pu assister avec leur famille à un spectacle conjuguant marionnettes, ombres chinoises et comédiens, racontant les aventures de Prao à la recherche de sa bonne étoile. Humour, émotion et tendresse ont permis de capter l'attention du public, et sa participation atteste de la qualité de ce spectacle, proposé par la commune avec le concours de l'association Artistes en Public.

Près de 250 personnes ont retenu leur souffle jusqu'à l'arrivée du Père Noël qui fit son entrée à peine le spectacle terminé, pour une distribution de câlins et de confiseries !!!!!

Le regard des enfants à cette occasion ne trahit jamais l'émotion ressentie, et c'est dans leurs yeux que chaque année rejaillit la magie de Noël.

### ■ Le repas des aînés de Tallard



Organisé cette année à l'Hôtel Azur de la Freissinouse, le repas des aînés du CCAS de Tallard a réuni plus de 90 personnes, chiffre en constante progression ces dernières années.

Il faut dire que les responsables du CCAS, Mmes Robert et Simonelli, MM Bard et Palluel ainsi que leurs collègues ne ménagent pas leurs efforts pour séduire et divertir ce public en quête d'animations et de

services. Ainsi, après la mise en place du service d'aide aux courses initié fin novembre, c'est dans un décor de fêtes que le repas de fin d'année s'est déroulé, avec une ambiance musicale qui ne manqua pas d'attirer les premiers danseurs sur la piste, bien avant le dessert.

S'adressant à nos aînés, Jean-Michel Arnaud, a rappelé les grandes réalisations de cette année, avec notamment la signature du permis de construire de la future maison de retraite, ainsi que le permis d'aménager de la Zone d'Activités Économiques.

### ■ Accueil des nouveaux habitants



Comme il est de tradition à Tallard depuis plus de 10 ans, les nouveaux Tallardiens ayant fait le choix de venir s'installer dans notre commune étaient reçus en Mairie ce vendredi 9 décembre par M. le Maire et l'équipe municipale.

Après un bref mais intense rappel des différents temps forts de l'histoire de la commune, de ses atouts économiques et démographiques, ce fut au tour des invités de se présenter et d'expliquer, pour ceux qui le souhaitent, les raisons qui les ont conduits à choisir TALLARD.

Au terme de cette présentation, et de manière unanime, l'ensemble des personnes présentes a tenu à féliciter l'équipe municipale pour la qualité des illuminations de Noël en place depuis quelques jours, occasion pour le maire de féliciter le personnel des Services Techniques pour le travail accompli.

Après avoir partagé le verre de l'amitié, les invités sont repartis avec un livret d'accueil et d'information remis par la commune..... et le sentiment d'avoir fait le bon choix !!!!!

### ■ Téléthon : Solidarité, Générosité et Bonne Humeur

Une centaine de personnes se sont ainsi retrouvées à l'appel des maires des communes de Tallard, Châteauvieux et Fouillouse. Après une marche ralliant les 3 communes sur la place de Tallard, c'est autour d'un bon vin chaud que le groupe s'est réuni pour entendre les messages de MM ARNAUD, AILLAUD ET BONTEMPS, maires des 3 communes, ainsi que des

déléguées départementales du Téléthon, pour faire preuve d'une solidarité exemplaire pour cet événement qui fait appel à notre générosité et notre bon cœur.

A l'arrivée dans le village de Tallard, comme par magie, (et sans aucune préméditation !), les nouvelles illuminations se sont éclairées, plongeant le centre ville dans l'ambiance de Noël pour la plaisir des petits... et des grands.

### ■ Extrano Norte Quintet



Les « excentrés » nous ont à nouveau fait vivre de formidables instants. Nous remercions et félicitons les techniciens de la Passerelle, qui ont réussi le tour de force de transformer notre salle polyvalente en un cabaret argentin !!!! Tables rondes avec boissons et petits fours, tapis au sol, une ambiance de rêve pour une soirée magique !!!!! Bravo pour leur créativité et leur travail, le résultat était bluffant. Nous adressons également un bravo unanime à l'ensemble des spectateurs présents pour cette soirée communicative ; un spectacle qui fait du bien à partager tant la générosité transpirait par delà la performance artistique des musiciens.

Merci enfin au public de Tallard pour avoir répondu présent, plus une place disponible, ça fait plaisir pour ce groupe dont le spectacle méritait une salle comble. On en redemande !!!!!

### ■ Visite des fouilles archéologiques avec une classe de 6<sup>e</sup> du collège de Tallard



Les élèves de Mme Phisel, professeur d'Histoire Géographie au collège de Tallard

## Bien vivre ensemble

ont pu suivre avec attention les explications de M. Vial, responsable des fouilles archéologiques préventives réalisées sur une partie de l'emprise foncière de la future Zone d'Activités Economiques de Tallard.

Ils ont ainsi pu découvrir le résultat de ces travaux qui ont permis de mettre à jour plusieurs vestiges datant d'environ 3000 ans. Ce sont principalement des structures en creux, principalement des silos construits à même le sol et permettant de conserver des céréales.

Mais on y trouve également un tumulus important, sépulture d'une personnalité de l'époque. L'analyse des fouilles devra ensuite attester de la présence d'un campement permanent ou non sur ce site, qui serait alors le premier signe de présence humaine à Tallard.

Les fouilles se sont poursuivies jusqu'au début du mois de décembre, et ont aujourd'hui laissé place aux travaux d'aménagement de la zone commerciale, lesquels débiteront dès le mois de février 2012.

### ■ Aide aux courses : c'est parti !!!!!



Suite au résultat du sondage effectué ce printemps auprès des aînés de TALLARD âgés de plus de 70 ans, l'aide aux courses apparaissait comme le service plébiscité par plus de 50% des personnes interrogées. Ce service est aujourd'hui opérationnel, la première rotation en bus a été effectuée mercredi 16 novembre depuis Tallard jusqu'à la zone commerciale de Gap.

Le groupe constitué d'une quinzaine de personnes encadrées par des accompagnateurs bénévoles du CCAS, s'est retrouvé devant la mairie à 14h pour recevoir les cabas à roulettes acquis pour l'occasion. Ces personnes ont ensuite pu faire leurs courses en toute sérénité pour être de retour à 17h devant la Mairie où Jean-Michel ARNAUD les attendait pour les saluer et entendre avec l'équipe du CCAS, leur entière satisfaction.

### ■ Signature du permis de construire du futur EHPAD



Moment important ce 16 novembre dans la salle du conseil municipal de la mairie de Tallard, pour la signature officielle du permis de construire du futur Etablissement Hospitalier pour Personnes Agées Dépendantes, en présence du maire Jean-Michel Arnaud et des membres du conseil municipal Fernand Bard et Sylvie Labbé, ainsi que de Jacques Villard, président du conseil d'administration du centre médical de la Durance, de Sylvie Turin la directrice, ainsi que de Mme Sautier du CCAS.

Cette signature intervient après 6 années de travail et d'efforts initiés par le Docteur J. Foisset, ancien directeur de La Durance aujourd'hui disparu. Ce précurseur voyait déjà en l'EHPAD, une réponse aux besoins de services à la personne, croissants sur le secteur de Gap-Tallard.

La complémentarité des services avec l'actuelle maison médicale de La Durance positionnera Tallard comme pôle de compétence sur son territoire dans le secteur de l'aide aux personnes âgées.

Jean-Michel ARNAUD précise que ce projet a pu voir le jour grâce au soutien sans faille du Conseil Général, ainsi qu'à celui du sénateur Pierre BERNARD-REYMOND qui est intervenu de manière déterminante pour obtenir le soutien du Ministère des Affaires Sociales.

C'est enfin le fruit du travail du conseil municipal de Tallard qui dès 2005 a tout mis en œuvre pour réviser le PLU et la ZPPAUP (zone liée à la présence de 2 monuments historiques classée à TALLARD), aux fonctionnaires de l'ETAT qui ont bien suivi ce dossier afin que la signature du permis de construire puisse intervenir aujourd'hui. La livraison est prévue en 2014.

**Tri sélectif :** Nous vous rappelons que les ordures ménagères doivent être déposées exclusivement dans les containers de couleur marron.

Il est interdit de déposer des encombrants (matelas, meubles...) sur le site des points de tri sélectif.

### Stationnements interdits et déjections canines

Les chiens sont les bienvenus dans le village mais leurs maîtres sont tenus de respecter les règles d'hygiène et de ramasser les excréments de leur animal laissés sur la voie publique. Des bornes de propreté avec sacs en plastique ont été installées en face de La Poste et dans le parc de la Garenne. Conformément aux engagements pris par l'équipe municipale, des



arrêtés municipaux spécifiques ont été pris afin de pouvoir lutter efficacement contre le stationnement anarchique et les déjections canines. Une note a également été adressée à tous les habitants du centre ville afin de les informer de la prise de cet arrêté ainsi que de ses prescriptions. Quant aux chats il est rappelé aux propriétaires qu'ils sont tenus de les faire identifier et qu'il est fortement conseillé de faire stériliser les femelles afin de limiter le nombre de portées.

## en bref :



## Tallard Station Verte :

A l'issue de la commission de classement qui s'est tenue le 11 octobre dernier à Montreuil-sur-Mer (Pas-de-Calais), le dossier de candidature présenté par la commune de Tallard sous l'impulsion du maire Jean-Michel Arnaud et de son conseil municipal, a été retenue et largement appréciée par les membres du jury présents pour l'occasion.

Une station verte est une station touristique (ville de moins de 10 000 habitants), proposant des hébergements touristiques diversifiés dans un environnement préservé. C'est une destination nature dans laquelle de nombreuses activités sont proposées et qui valorise les productions de terroir.

Cette labellisation vise à asseoir le positionnement de Tallard - destination Nature - proposant l'accès à un patrimoine naturel authentique, la découverte de saveurs locales typiques ainsi que des hébergements diversifiés. C'est également la garantie d'un accueil de qualité des clientèles, avec des activités de loisirs pour toutes les envies.

En rejoignant ce réseau national, la commune conforte la lisibilité de son positionnement touristique, elle est désormais labellisée pour son authenticité, ses attraits touristiques liés à la nature et ses investissements en matière d'équipements dédiés à l'accueil des clientèles. C'est également le moyen de s'assurer une identité visuelle forte pour les touristes en affichant le Logo Station Verte à l'entrée de commune.

La ville de Tallard rejoint ainsi Orpierre, Vars, Savines le Lac, St Bonnet, St Leger les Mélézes, La Salle les Alpes, L'Argentière et St Etienne en Dévoluy, les 9 Stations Vertes des Hautes-Alpes sur les 600 que compte le label National. Jean-Michel Arnaud, maire de Tallard est très satisfait de cette reconnaissance nationale qui vient récompenser les efforts faits par la commune en matière d'accueil, en offrant aux tallardiens en général et aux professionnels du tourisme en particulier un vecteur de fréquentation supplémentaire en adéquation avec la cible prioritaire du territoire qu'est la famille, clientèle par excellence des Stations Vertes.

## Rubriques trimestrielles

## Futur EHPAD : entretien avec Jacques Villard, président de la maison médicale de La Durance.



■ **Monsieur VILLARD, le 16 novembre dernier, vous étiez présent en Mairie de TALLARD pour la signature officielle du permis de construire du futur Etablissement Hospitalier pour Personnes. Agées Dépendantes. Pouvez nous rappeler les grandes lignes de ce projet en gestation depuis longtemps déjà ?**

Ce projet a été initié par mon prédécesseur, le docteur FOISSET : en effet depuis 2004, nous avons des contacts avec la mairie pour monter ce projet.

La mairie avait d'ailleurs anticipé en créant une zone au niveau du PLU, qui ne soit à destination que médicale ou médico-sociale.

L'élaboration de ce projet à été un travail d'équipe, et de nombreuses réunions ont été initiées, pour créer ce projet. Le docteur Lavernhe y a activement participé.

Nous tenons également à remercier les propriétaires fonciers sans lesquels le projet n'aurait pu voir le jour.

Et comme pour tous les projets de cette envergure, il faut être opiniâtre et persévérant. Nous avons déposé notre dossier auprès des instances, avons obtenu notre autorisation en mars 2008.

Mais le travail n'était pas terminé, et autorisation ne veut pas dire financement et il nous a fallu l'aide et l'écoute attentive de la mairie, du Conseil Général, de notre sénateur, et des administrations concernées pour que ce projet soit sur les rails.

■ **Concrètement, pouvez nous dire aujourd'hui quelles seront les caractéristiques techniques de ce nouvel établissement ?**

Nous rencontrons au niveau du Soins de Suite et de Réadaptation (SSR) des difficultés concernant le devenir de nos patients. Les délais d'attente avant de pouvoir bénéficier d'une place en EHPAD sont en effet très longs.

D'autre part, il apparaissait au niveau du schéma gérontologique du Conseil Général un manque de place en EHPAD, et ce d'autant qu'il existe un vieillissement de la population et que cet état ne fera que s'accroître dans les années à venir.

Par ailleurs, certains patients sont difficiles à prendre en charge tant à domicile qu'en établissement : les patients porteurs de maladies d'Alzheimer ou maladies apparentées. Il y a très peu de services capables d'accueillir ce type de population dans de bonnes conditions.

Nous avons donc élaboré un projet d'EHPAD, en liaison avec le SSR existant, pour pouvoir répondre aux besoins de la population.

Cet établissement comportera 64 places, dont 26 places réservées aux patients porteurs d'Alzheimer ou de maladies apparentées. Ils seront reçus au sein d'unités de type PASA (Pôle d'Activité et de Soins Adaptés) ou UHR (Unité

d'Hébergement Renforcé).

Secondairement, il est prévu deux lits d'accueil temporaire et quatre places d'accueil de jour.

L'établissement comporte un étage sur rez-de-chaussée.

Au rez-de-chaussée, il y aura une unité de 12 lits et une unité de 14 lits pour les patients atteints de maladies d'Alzheimer. Les locaux seront sécurisés, cependant ces résidents bénéficieront d'une certaine liberté : il est en effet prévu la réalisation d'un jardin aménagé et clos sur lequel s'ouvrira ces deux unités. Il en sera de même pour l'accueil de jour qu'il lui bénéficiera d'un jardin privatif particulier. Cet accueil de jour se situera également en rez de chaussées ; avec la cuisine, les salles à manger, salon, lieu de vie et l'administration.

À l'étage, il y aura trois unités avec chacune un lieu de vie indépendant et des terrasses.

On retrouvera également à l'étage l'infirmerie et les bureaux médicaux et un espace SNOEZELLEN. La cuisine desservira les deux bâtiments, en liaison chaude.

Les deux bâtiments seront reliés par une galerie fermée mais garderont leur complète indépendance : en effet, l'un est médical, l'autre est médico-social.

Dans un cas nous avons des patients, dont la durée de séjour dans l'établissement est en moyenne de 35 jours, dans l'autre cas, nous avons des résidents qui sont chez eux : on ne peut donc pas envisager de mélanger ces deux populations...

■ **Quelles sont les spécificités des unités dédiées aux maladies d'Alzheimer ?**

Ces unités sont dites « protégées » car elles offriront aux résidents la possibilité d'évoluer en leur sein de manière sécurisée et sans aucune sensation de restrictions. Chacune bénéficiera d'un lieu de vie distinct aménagé avec cuisines et salon. Elles auront accès à un jardin privatif sécurisé, et de belle dimension.

Il est prévu de réaliser un jardin thérapeutique : en effet nous avons une population essentiellement rurale et on se rend compte qu'il est important pour elle de pouvoir retrouver des occupations de jardinage.

Là aussi, nous avons une autre priorité : celle de privilégier la qualité de vie des résidents et notamment la vie sociale. Tout sera fait pour faciliter les relations entre les résidents, avec les proches et la participation de ces mêmes proches à la vie de l'établissement. Dans la mesure du possible nous essaieront de faire participer le résident à la vie sociale du village en favorisant des rencontres avec les habitants et en lui reconnaissant le rôle d'acteur économique. Cela pourra se traduire par la venue de certains commerçants sur site à titre exceptionnel ou permanent, ou le déplacement des résidents vers les commerçants du village.



■ **La commune de Tallard et vous-même avez souhaité que tous les lits soient à l'aide sociale. Qu'est ce que cela veut dire pour les malades et leurs familles ?**

Tous les lits relèvent de l'aide sociale. Nous sommes un département essentiellement rural et les résidents ont très souvent de petites retraites. Vous comprendrez donc aisément pourquoi de l'aide sociale est indispensable.

Notre objectif principal est d'offrir aux futurs résidents des conditions de prise en charge adéquates avec un coût raisonnable en faisant parti des établissements qui proposent le prix de journée le plus bas du département. À l'heure où nous sommes en train de boucler le budget cela fait partie de nos priorités.

À titre de rappel, notre association est à but non lucratif.

■ **En plus d'une complémentarité de prestations, prévoyez-vous une mutualisation des moyens entre les deux établissements ? Comment pourrait-elle s'articuler, autour de quels services ?**

À ce jour, nous avons un projet de mutualisation concernant la cuisine avec un établissement voisin. Cela permettra d'avoir un outil de travail performant alliant efficacité et qualité. Par ailleurs cela nous permettra de répondre plus facilement aux besoins de la Mairie concernant le portage de repas pour nos aînés. L'administration, l'équipe d'entretien seront également mutualisées ainsi que le service pharmacie.

■ **Concrètement savez-vous aujourd'hui quand les travaux pourraient débuter, et quand les premiers patients pourraient bénéficier de cette structure ? Quelle sera son nom ?**

Le permis a été déposé et accepté en novembre. Cela fait bientôt deux mois que la pancarte signalant le dépôt de permis de construire a été mise en place.

L'appel d'offres va débuter, les travaux devraient pouvoir commencer au deuxième trimestre 2012.

Nous espérons une ouverture pour fin 2013 début 2014. L'établissement s'appellera : les Vergers de la Durance. Il aura le même statut juridique que le soin de suite c'est-à-dire : privé à but non lucratif. Il aura la même convention collective : la CCN 51 FEHAP.

Il est dirigé par un conseil d'administration qui élit un président et nomme un directeur.

Il n'y aura qu'un seul conseil d'administration pour les deux établissements.

Le personnel sera plus spécifiquement rattaché à un établissement ou l'autre en fonction de ses souhaits, cependant des personnes exerceront sur les deux établissements, en particulier au niveau de l'encadrement. La création de cet établissement permettra une évolution de carrière pour les agents travaillant déjà au centre médical la Durance : certains sont d'ores et déjà certains sont intéressés pour intégrer l'EHPAD.

À cette occasion, 30 à 35 nouveaux postes seront créés.

## un peu d'histoire

# avec Lise, chargée du patrimoine à la mairie

## Visite guidée du Château... 2<sup>ème</sup> partie

En 1322 Arnaud De Trian devient le premier seigneur de Tallard. Il choisit Tallard pour y ériger sa forteresse. Le logis du seigneur sera alors bâti suivant les principes de construction du moyen âge c'est-à-dire sur une première tour existante et en pensant avant tout à la sécurité et à la protection.

Par suite de successions Bernardin de Clermont devient à son tour seigneur de Tallard. On est alors en pleine époque de la renaissance et le goût du luxe et du confort commence à apparaître.

Bernardin se marie en 1496 avec une riche héritière : la comtesse de Tonnerre Anne De Husson, formant ainsi l'alliance de Clermont Tonnerre, famille encore connue de nos jours. Bernardin De Clermont Tonnerre va mettre à profit tout son héritage pour faire de l'ancien château fort une belle demeure. Il va ouvrir les grandes fenêtres à meneaux que l'on peut voir aujourd'hui, créer de vastes pièces aux murs décorés de fresques, construire le corps de garde, la chapelle et le châtelet d'entrée. C'est à lui que l'on doit également la Statue de la Trinité (voir précédents Regards sur Tallard). Ce sera « l'âge d'or » du château.

En effet, en 1562 commencent les guerres de religions qui dureront plus de 20 ans. Bernardin de Clermont s'enfuit avec sa famille se réfugier dans une autre demeure laissant le château à des mercenaires. A la fin des guerres les Clermont Tonnerre décident de vendre le château fortement endommagé et affaiblit par 20 années de combat.

Ce sera Etienne De Bonne D'Auriac, un ancien gouverneur, qui le rachètera en 1600 et y fera quelques restaurations.

Plus tard, c'est sa descendance en la personne de Camille d'Hostun (héritier par sa mère) qui deviendra propriétaire. Il est alors Maréchal de France sous Louis XIV. Le Duc de Savoie (voisin du côté piémontais et ennemi juré du Roi) sème à cette période la terreur sur notre région. Avec ses mercenaires ils pillent et brûlent tout ce qu'ils trouvent sur leur passage, grandes villes et petits villages alentours seront ravagés. Tallard n'y échappera pas et le château sera pillé et incendié le 3 septembre 1692. Camille d'Hostun proposera alors quelques restaurations sommaires et provisoires mais par la suite le château sera à l'abandon durant plus de 200 ans.

En 1897 le château est racheté par Joseph Roman un Historien Archéologue de la région. Il fera plusieurs restaurations et laissera des paysans à l'intérieur de la cour pour surveiller et ainsi arrêter le pillage (le château n'étant plus vivable et ouvert aux quatre vents tout le monde pouvait y rentrer). Il fera classer la chapelle Monument Historique en 1897, et va également s'employer à reboiser le parc de La Garenne : c'est à lui que nous devons les arbres centenaires que nous pouvons admirer aujourd'hui encore.

N'ayant plus assez de budget pour entretenir ce château, il le vendra à la Comtesse Blanche de Clermont Tonnerre, qui, passant là par hasard, apprend que cette demeure était l'œuvre de ses ancêtres.

Elle fera son possible pour entretenir et préserver le château en refaisant notamment la toiture du corps des gardes et de la chapelle. En 1944, suite à son décès ce sera sa petite nièce Marie Christine De Bourbon Sicile qui en deviendra propriétaire. C'est encore une fillette quand on l'envoie dans une famille pour y être élevée... et le château de Tallard est une nouvelle fois à l'abandon.

C'est alors qu'intervient le curé de l'époque du village, l'abbé Richard Duchamblo qui grâce à ses recherches aux archives retrace l'histoire du village et du château : il propose à la Mairie de racheter le château afin de sauvegarder et valoriser ce patrimoine local.

Ce sera chose faite en 1957, le château devient la propriété de la commune et un comité de sauvegarde se met en place sous la direction de la Société d'Études des Hautes Alpes.

Dès 1958 le corps de garde est classé monument historique, une longue série de restaurations commence: chapelle, corps des gardes, toiture, consolidation du logis, tour des escaliers, courtines... Le château sera classé Monument Historique dans son ensemble en 1969.

Aujourd'hui le château accueille près de 10.000 visiteurs par an, il est le théâtre de nombreuses animations culturelles et festives durant toute l'année. Des projets de restauration d'une salle souterraine sont en cours... cette salle aura vocation à devenir une salle de spectacle... à suivre.

## pratique

## Numéros utiles

MAIRIE	04 92 54 10 14
CAMPING MUNICIPAL	04 92 54 13 31
PISCINE	04 92 54 15 07
URGENCE VEOLIA	08 11 90 07 00
C.C.T.B	04 92 54 16 66
DECHETTERIE	04 92 54 27 29
OFFICE DE TOURISME	04 92 54 04 29
POMPIERS	18
GENDARMERIE	17
LA SAULCE	04 92 54 20 05
TRESOR PUBLIC	04 92 54 10 49
LA POSTE	04 92 20 64 00
AMBULANCES Alpines	04 92 53 79 79
AMBULANCES La Saulce	0492 54 26 00
CABINET MEDICAL	04 92 54 10 01
CABINETS INFIRMIERES	04 92 54 17 97 06 85 77 94 61 / 06 07 65 78 96
PHARMACIE	04 92 54 12 92
MAISON MEDICALE	
DE GARDE	04 92 52 28 15
VETERINAIRE	04 92 54 06 77
PERMANENCE ADMR	04 92 46 10 37
URGENCE GAZ NATUREL	08 00 47 33 33
RACCORDEMENT GAZ NATUREL	08 10 22 40 00
GAZ DE FRANCE	
DOLCE VITA	09 69 32 43 24

## état-civil

## ILS NOUS ONT QUITTÉS :

- M. ZEMOURA Mohammed, le 4/10/11
- M. BOISSERENQ André, le 11/10/11
- Mme ESCARTIN Marie-Josée, le 11/10/11
- Mme MESSAOUR Ghislaine, le 30/10/11
- M. ANFOSSI Jean, le 27/11/11
- M. DAO Anselme, le 18/12/11
- Mme AUBERT Anne-Marie, veuve FOYOT le 27/12/11
- Mme ROCHE Juliette, veuve RONZEVALLE, le 4/01/12

## NAISSANCES :

- CINTAS Estéban, le 16/06/11
- BEAUCHAMPS Adrien, le 15/08/11
- DECOURT Isis, le 25/08/11
- DANS Camille, le 5/09/11
- DUQUESNE Lucas, le 29/09/11
- GUIEU Flavy, le 25/10/11
- PORTE Enzo, le 12/11/11
- RINDONE Adyson, le 15/11/11
- LEVAIRE Ethan, le 22/11/11
- CHAILLOL Sarah, le 26/11/11
- PLUCHET Jules, le 28/11/11
- COZETTE Selena, le 18/12/11
- MAUREL Andy, le 11/01/12
- ARRIGHI Teddy, le 15/01/12
- ROSSI Antone, le 18/01/12

## ILS SE SONT UNIS :

- PARENT Claire et LANNEL Olivier, le 19/11/11

## votre commune vous informe

**Votre maire Jean-Michel ARNAUD vous reçoit tous les jours sur RDV.  
Prise de contact par téléphone auprès de Fabienne AMAR au 04.92.54.15.41.**

## La commune rend hommage à Juliette RONZEVALLE ; doyenne de Tallard

C'est avec émotion que la population de Tallard, le Maire et le Conseil Municipal ont accompagné Juliette RONZEVALLE pour son dernier voyage en l'église St Grégoire de Tallard, dans laquelle elle fut baptisée il y a 103 ans.

Disparue ce 4 janvier 2012 à l'âge de 103 ans, Juliette Ronzevalle était la mémoire vivante de Tallard, ville qu'elle aura marquée de son empreinte durant plus d'un siècle.

Née en le 26 septembre 1908 au 5 de la rue Bernardin de Clermont, elle revient s'installer à Tallard, chez ses parents en 1939 pour y élever ses enfants.

Veuve de guerre en 1940, c'est seule qu'elle éleva ses 5 enfants tout en travaillant à La Poste, puis à la Mairie en tant que secrétaire de 1951 à 1971. Elle fut par la suite adjointe au Maire durant de nombreux mandats, et s'investit dans cette fonction notamment auprès des aînés du village. Très active au sein de la municipalité et de la commune, elle sera à l'origine de la création du service d'aide ménagère, pour lequel elle œuvra généreusement comme bénévole. Juliette présida

pendant plus de 20 ans le club des aînés, ainsi que l'association des veuves et orphelins de guerre pour les départements des Hautes-Alpes et des Alpes de Haute Provence.

Véritable mère courage, elle restait, malgré son investissement au service de la population tallardienne, le pilier d'une « tribu » dont tous les membres lui sont aujourd'hui encore très reconnaissants de l'amour qu'elle aura su leur prodiguer, et des sacrifices faits pour leurs assurer une éducation conforme à ses ambitions pour eux.

Entourée de 10 petits enfants et de 20 arrière-petits enfants et 3 arrière-arrière-petits enfants, elle prenait le temps de se mettre en cuisine pour

eux, mais également de garder un contact avec les nouvelles technologies et l'information en surfant sur Internet !!!

La commune se souvient de ses 100 ans fêtés dans l'intimité avec sa famille à qui nous adressons nos souvenirs émus.

Pour tous ceux qui l'ont connu, comme pour nous tous, Juliette restera dans nos esprits comme une référence, un véritable exemple de vie.



## dernière minute...



■ **Sortie du CD Libre como el aire du tallardien Jose Luis Narvaez.**  
Ce guitariste reconnu au niveau international nous propose son nouveau CD, un disque empreint de sonorités espagnoles à découvrir et faire partager.

■ **Médiévales du jeu :**  
l'association Lud'Oscar vous attend au Château les 28 et 29 avril prochain pour 2 jours dédiés à l'univers du jeu sous toutes ses formes.

■ **Une nouvelle Auto-Ecole :**  
ouvre ses portes à Tallard au 1 Ave du 11 Novembre, renseignements au 04 92 45 25 22

